

SG/-
CAISSE D'ÉPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI



SPAARKAS VAN
BELGISCH - KONGO
EN RUANDA-URUNDI

B. P. 615
TÉL. 2492

P. B. 615
TEL. 2492

S U C C U R S A L E
D U R U A N D A - U R U N D I

C.C.P. Z 186
Bq. CENTRALE N° 7

P.C.R. Z 186
CENTRALE Bk N° 7

RÉF. 2696/U.6.3. OBJET :
VERW. VOORWERF :

ANNEXE :
BIJLAGE :

USUMBURA { le 9 mai 1957.-
de

1756 / 14/5/57

Monsieur le Comptable
Territorial
à et à

RUHENGRI



Monsieur le Comptable,

J'ai l'honneur de vous informer que mes services ont émis le 7.5.57 et à votre nom un chèque postal de 6.277,-francs. Cette somme représente le total du bordereau des remboursements ci-inclus que vous voudrez bien me retourner dûment acquitté par les intéressés.

Veillez agréer, Monsieur le Comptable, l'assurance de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
DU RUANDA-URUNDI,

[Signature]
M. FIEVEZ.

ATTESTATION DE DÉBIT .

Je soussigné NIANGA, Lucien, Comptable Territorial à Ruhengeri, déclare avoir remis ce jour au nommé NDAYAGATA A. L. la somme de deux mille cent nonante neuf francs pour le retrait de argent de la Caisse d'Epargne.

Ruhengeri le 23/1/57.

LE COMPTABLE TERRITORIAL,

NIANGA L.

Pour acquit:

[Signature]

Témoins: *[Signature]*

Ndayagata A. L.

Kayumba E.

[Signature]